



ACTE 15

Garantir

LA FRAÎCHEUR ET LE GOÛT
des

fruits et légumes

Si vous n'êtes pas satisfait de votre achat en fruits & légumes, **Carrefour vous rembourse le produit (*)**.

Conditions de remboursement :

(*) Exclusivement sur Fruits & Légumes, applicable dans tous les magasins (Hypermarchés, Market et Express) Carrefour situés en Belgique ou sur le Carrefour Drive. Offre valable du 8/10/2018 jusqu'au 31/12/2019 inclus.

La demande de remboursement doit :

- être introduite endéans les 2 jours ouvrables (le samedi est ouvrable, sauf férié) de l'achat (ou de la livraison/du retrait de la commande si achat online via Drive.be),
- auprès du magasin Carrefour dans lequel l'achat concerné a été effectué ou la commande Drive a été retirée
- ou via le Service clientèle (<https://support.carrefour.eu/hc/fr>) si achat réalisé sur Drive.be avec livraison à domicile,
- sur présentation du ticket de caisse Carrefour
- et sur retour du produit (sauf si achat sur Drive.be avec livraison à domicile).

Offre non cumulable avec d'autres promotions ou offres.